

5.0 crédits	30.0 h	2q
-------------	--------	----

Enseignants:	Carlier Jean-Yves ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Dans une perspective de protection des droits fondamentaux des personnes, le cours aborde, d'une part, la façon dont les déplacements des personnes sont, en tant que tels, gérés par le droit (par exemple, le départ, l'accès, le séjour, l'établissement), d'autre part, les éléments propres qui sont apportés par les migrations dans différentes branches du droit (par exemple, en droit international sur les concepts de souveraineté nationale, de droits de l'homme, de droit d'asile; en droit européen sur les concepts d'espace européen, de frontières, d'intégration; en droit international privé sur les concepts de conflits de lois, de statut personnel; en droit civil sur les concepts de droit familial, de vie privée, d'égalité des sexes; en droit administratif sur les concepts de nationalité, de citoyenneté, de droit des réfugiés; en droit judiciaire sur les compétences et la hiérarchie des autorités judiciaires; en droit pénal sur l'extradition, la répression transfrontière, le terrorisme). Le cours tient compte de l'évolution contemporaine des migrations internationales et des réponses données par le droit. Selon l'actualité, notamment des projets de réglementations nationales ou européennes, certaines questions sont plus approfondies : les réfugiés et la procédure d'asile, le regroupement familial, les régularisations.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Objectifs propres au présent cours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Atteindre une certaine pluridisciplinarité en situant le droit dans la problématique générale des migrations, permettant de dégager une théorie générale. - Large utilisation du droit international, du droit européen et du droit comparé pour permettre une réflexion sur le droit lié aux migrations. <p>L'objectif est donc plus d'apprendre à analyser et à réfléchir de façon critique, que d'acquérir une connaissance uniquement technique.</p> <p>Ce cours fait partie d'une option cohérente de trois cours. Les titulaires des cours de l'option forment une équipe d'enseignement : ils se concertent sur les contenus et méthodes de chaque cours afin d'en assurer la complémentarité. Le cours s'appuie sur des méthodes pédagogiques participatives (apprentissage par projets ou par problèmes, commentaires de jurisprudences ou de doctrines, débats avec des invités, études de terrain) permettant à l'étudiant de développer en toute autonomie un regard critique, prospectif et inventif. L'étudiant est encouragé à participer au cours et à s'impliquer dans l'apprentissage, lequel a une dimension tout à la fois individuelle et collective. Dans cette perspective, les enseignants des différentes options se concertent au sein de la Faculté au sujet des dispositifs pédagogiques mis en œuvre.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Cycle et année d'étude :	<p>> Master [120] en droit</p> <p>> Master [120] en droit (horaire décalé)</p> <p>> Master complémentaire en droit européen</p>
Faculté ou entité en charge:	BUDR